

Avis de constitution

SOCIETE « SANON MASSIATA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY PLATEAU DOKUI CITE
COLOMBE LOT 170 VILLA 170, Lot 170, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANON MASSIATA TRANSPORT »

Objet : Transport de personnes, de biens et de marchandises ; Commerce général ; Lotissement ; BTP (Bâtiments et Travaux Publics) ; Réhabilitation d'immeubles ; Import-Export ; Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY PLATEAU DOKUI CITE
COLOMBE LOT 170 VILLA 170, Lot 170, Ilot NEANT

Dirigeant(s) Mlle SANON MASSIATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03580 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21926/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

